

*Alors que le thème de la gouvernance semble réservé à la firme managériale, les auteurs proposent d'appliquer le concept à l'entreprise naissante. Les créateurs de cette dernière sont confronté au contrôle de l'organisation qu'ils impulsent, et si des montages juridico-financiers leur sont proposés, force est de constater que d'un point de vue académique la recherche ne traite pas le problème. L'article incite à combler ce manque.*